

# La tendance à inverser: halte au risque zéro!

Par Yves Mirabaud



*Yves Mirabaud*  
Président de l'Association de  
Banques Privées Suisses

L'Association de banques privées suisses (ABPS) vient de publier son [rapport annuel](#), qui résume les événements saillants qui se sont produits du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 dans le secteur financier. L'année écoulée a été marquée par la pandémie de la Covid-19 bien sûr, un défi que les banques et leur autorité de surveillance, la Finma, ont su relever avec pragmatisme. Mais les douze derniers mois ont aussi été marqués par le renforcement de la peur et de l'aversion au risque. Une tendance à inverser de toute urgence.

C'est ainsi que la loi qui devait introduire une identité électronique a été refusée en votation populaire, suite aux craintes de certains que des entreprises privées abusent de données personnelles, alors qu'elles auraient été surveillées et que la loi sur la protection des données vient d'être totalement révisée et renforcée.

Et surtout, l'abandon de l'accord cadre avec l'UE consacre la victoire de ceux qui ont distillé des émotions négatives à son égard au lieu de s'en tenir à son texte. Un texte qui prévoyait bien que la Suisse, soit son Parlement ou son peuple, pouvait refuser toute évolution qui lui aurait déplu ; elle restait ainsi souveraine, sans doute ne l'a-t-on pas assez dit.

Le Conseil fédéral n'a ainsi rien résolu et devra redoubler d'efforts pour préserver la prospérité de la Suisse. Espérons qu'il saura prendre des décisions courageuses, comme celles qui l'ont conduit à poursuivre un accord de reconnaissance mutuelle pour les services financiers avec le Royaume-Uni ou à adapter le droit fédéral aux développements de la technologie des registres distribués, pour permettre le négoce des actifs numériques.

En tout cas, l'ABPS veillera dans les mois qui viennent à ce que le Parlement ne voie pas que les risques, mais aussi les opportunités, dans le développement de la finance durable et l'allègement nécessaire de l'impôt anticipé et des droits de timbre. Les deux domaines se rejoignent d'ailleurs dans le domaine des obligations dites vertes, qui devront être émises en grande quantité, tant les investissements à effectuer pour transformer la société vers un modèle durable sont nombreux. Là aussi, il ne faut pas avoir peur de l'échec: ce n'est qu'une étape vers le succès.